

Lettre d'intérêt de la collectivité dans le cadre de « Notre école faisons la ensemble »

La collectivité MELLOIS EN POITOU

Représentée par Fabrice Michelet

Adresse 2 place de Strasbourg 79500 MELLE

Etablissements Ecole élémentaire et Ecole maternelle

Ville CELLES SUR BELLE

Dans le cadre de la démarche « notre école, faisons la ensemble » lancée par le Conseil national de refondation (CNR), une vaste concertation a été ouverte sur tout le territoire français associant les équipes pédagogiques dans les écoles, collèges et lycées volontaires mais aussi les familles, élèves et élus locaux, représentants d'associations, acteurs du tissu associatif avec pour perspective la liberté d'innovation des équipes portée par une dynamique collective.

Ces projets pédagogiques peuvent bénéficier d'un soutien financier de l'Etat.

Dans le cadre du projet pédagogique présenté par l'école Elémentaire de Celles sur Belle et si le projet pédagogique est validé par la commission d'examen académique, L'Etat s'engage à verser à la collectivité une subvention d'un montant maximum de 3900 € pour couvrir les dépenses liées au fonds d'innovation pédagogique.

Modalités de versement de la subvention :

- Un versement de 30% maximum de sa participation au projet d'innovation pédagogique, à la signature de la présente convention
- Un versement intermédiaire à la demande de la collectivité représentant 40% maximum de la Subvention totale
- Le solde de la subvention à la demande de la collectivité et sur production par cette dernière des pièces justificatives de dépenses

O Je prends note du projet pédagogique ainsi que des modalités de versement de la subvention, et y apporte mon soutien. J'ai bien noté que je m'engage à faire parvenir la convention de versement de subvention signée avant fin novembre 2024 aux services académiques.

O Je prends note du projet pédagogique ainsi que des modalités de versement de la subvention, et ne souhaite pas y donner suite.

Fait à Melle, le 04/11/2024

Le représentant de la collectivité territoriale



